

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024
DELIBERATION N°16/12/2024-256

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-quatre, le seize Décembre, à dix-neuf heures, le
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 2 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 5 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 24

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Géraud DELPUECH, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDE, MMES Christiane MEYRONEINC, Marie-Pierre MURAT Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Nicolas FERNANDEZ par M. Eric BOULDOIRES,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN, M. Jonathan LAROUSSINIE.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **18 FEV. 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 10 Décembre 2024.

Le présent extrait a été transmis le **19 DEC. 2024**
à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°3 GROS-ŒUVRE / DEMOLITION : AVENANT N°3

RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°3 (Gros-œuvre / Démolition) a été attribué à l'entreprise SARL GUENIOT (15 100 LES TERNES) pour un montant de 222 359,11 € H.T.

Pour mémoire un avenant N°1 a été signé le 2 Août 2024, portant le marché à 218 585,03 € H.T. et un avenant N°2 a été signé le 29 Novembre 2024 portant le marché à 224 974,43 € H.T.

Des travaux supplémentaires de réalisation de dalle et dallage en béton désactivé ont été rendus nécessaires pour un montant de 6 386,00 € H.T. Par ailleurs, des travaux ne seront pas réalisés pour un montant de 4 342,00 € H.T.

Ces différentes prestations engendrent une plus-value de 2 044,00 € H.T.

Le montant du marché est désormais de 227 018,43 € H.T.

La Commission des marchés publics s'est réunie le 18 Novembre 2024 et a donné un avis favorable à la passation de l'avenant N°3.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,


- **APPROUVE** l'avenant N°3 du lot N°3 (Gros-œuvre / Démolition) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise SARL GUENIOT pour un montant en plus-value de 2 044,00 € H.T. ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

POUR : 24 voix

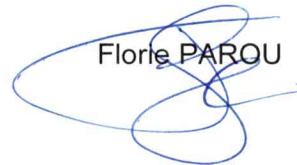
Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,



Florie PAROU



AVENANT N°3

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour
Hôtel de ville
1 place d'Armes – BP36
15100 SAINT FLOUR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SARL GUENIOT
4 route de Cussac
15100 Les Ternes

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Construction d'une crèche collective de 48 places
Lot N°3 : Gros-œuvre / Démolition

Date de la notification du marché public: 13 octobre 2023

Date de fin d'exécution du marché public : 7 avril 2025

Montant initial du marché public:

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 222 359,11 €
- Montant TTC : 266 830,93 €
-

Montant du marché public après avenant N°1 et 2 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 224 974,43 €
- Montant TTC : 269 969,31 €

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet l'intégration de prestations complémentaires.

Selon Ordre de service N°7 en date du 5 novembre 2024

Devis N°1431 en date du 05/09/2024 :

- Montant H.T. : 2 044,00 €

Réalisation d'une dalle en en béton désactivé en lieu et place d'une dalle classique.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI


Montant de l'avenant N°3 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 044,00 €
- Montant TTC : 2 452,80 €

Nouveau montant du marché public après avenant N°3 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 227 018,43 €
- Montant TTC : 272 422,11 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mr GUENIOT Patrice, gérant.	Les Ternes, le 10/01/2025	 S.A.R.L. au capital de 10 709,40 € MACQUERIE - T.P. 15100 LES TERNES Tél 04 71 73 08 01 Fax 04 71 73 08 02 Site: 100 831 531 000 29 Apr

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint-Flour, le 17 JAN. 2025

Signature

Le maire,


Philippe DELORT

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 19 décembre 2024 16:39
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-256

':.Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-256, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20241219-16-12-2024-256-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 16-12-2024-256

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.3 : Gros oeuvre / Démolition : Avenant N.3

Date de décision : 19/12/2024

Date de transmission : 19/12/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: vendredi 17 janvier 2025 09:07
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-256

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-256, télétransmis par Sarah COSTEROUSSÉ.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250117-16-12-2024-256-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 16-12-2024-256

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.3 : Gros oeuvre / Démolition : Avenant N.3

Date de décision : 17/01/2025

Date de transmission : 17/01/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>